



DOSSIER DE PRESSE

25 janvier 2019 - Saint Denis



Le volet agricole du Grand plan d'investissement est un dispositif qui vise à soutenir des projets de recherche, de développement, d'innovation et d'industrialisation dans le domaine de la transition écologique et énergétique. Ces projets doivent positionner des acteurs industriels et des activités économiques significatives sur le territoire national.

Parmi les 8 appels à projets lancés le 9 février 2018, 5 concernent plus particulièrement le secteur agricole, agroalimentaire, forêt-bois et bioéconomie . Leurs dates de clôture s'échelonnent du 17 juin au 14 novembre 2019.

Contact presse



Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : Préfet de La Réunion

SOMMAIRE

- **qu'est-ce que le volet agricole du grand plan d'investissement (gpi) ?**
- **des appels à projets ont d'ores et déjà été lancés pour les bénéficiaires potentiels du gpi**
- **un ambassadeur pour la déclinaison territoriale du volet agricole du gpi**
- **déclinaison territoriale du GPI à la réunion**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : Préfet de La Réunion

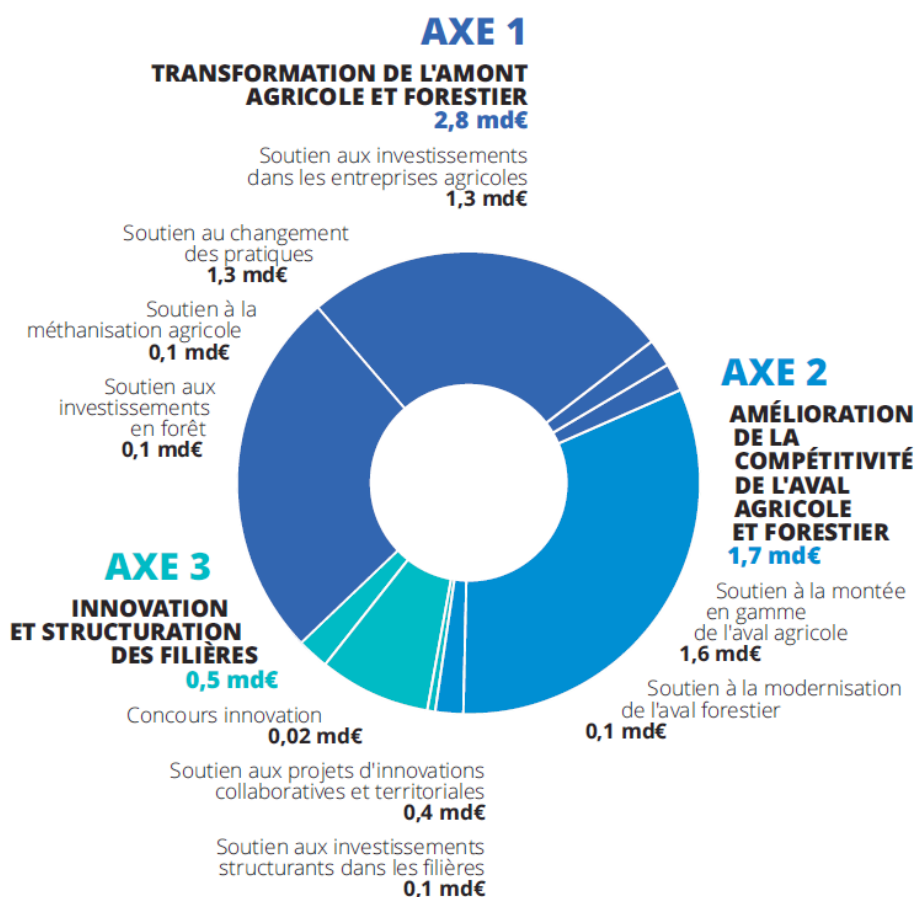
1. QU'EST-CE QUE LE VOLET AGRICOLE DU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT ?

Doté de 5 milliards d'euros sur 5 ans, le volet agricole du Grand plan d'investissement (GPI) a vocation à être un instrument clef de la transformation des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et du bois, de la pêche et de l'aquaculture.

Il doit permettre d'accompagner les orientations stratégiques des **plans de filière élaborés par les interprofessions**, par la mise en œuvre de projets concrets dans les territoires.

Trois grands axes structurants ont été définis pour répondre à la fois aux besoins d'investissements des acteurs économiques de l'amont et de l'aval des filières, et pour soutenir les dynamiques d'innovation associant les acteurs dans les filières et les territoires:

- transformation de l'amont agricole et forestier,
- amélioration de la compétitivité de l'aval agricole et forestier,
- innovation et structuration des filières.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : Préfet de La Réunion

2. DES APPELS À PROJETS ONT D'ORES ET DÉJÀ ÉTÉ LANCÉS POUR LES BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS DU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

Le volet agricole du Grand plan d'investissement (GPI) cible l'ensemble des acteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et du bois, de la pêche et de l'aquaculture : agriculteurs, producteurs, transformateurs, entreprises, territoires, acteurs de la recherche et de l'innovation.

Son déploiement déjà bien engagé va se poursuivre. D'ores et déjà, plusieurs appels à projets concernant les filières, la recherche et l'innovation ou des manifestations d'intérêt concernant des démarches collectives ont été lancés.

- ▶ **Économie circulaire et valorisation des déchets**
ouvert jusqu'au 17 juin 2019

- ▶ **Agriculture et industries agroalimentaires éco-efficientes**
ouvert jusqu'au 16 septembre 2019, avec une clôture intermédiaire le 13 février 2019

- ▶ **Matériaux et chimie biosourcés, biocarburants avancés**
ouvert jusqu'au 16 septembre 2019, avec une clôture intermédiaire le 18 mars 2019

- ▶ **énergies renouvelables**
ouvert jusqu'au 19 septembre 2019, avec une clôture intermédiaire le 26 novembre 2018

- ▶ **mobilisation de la biomasse et production de nouvelles ressources**
ouvert jusqu'au 14 novembre 2019, avec des clôtures intermédiaires le 15 novembre 2018 et le 14 mai 2019

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : Préfet de La Réunion

3. UN AMBASSADEUR POUR LA DÉCLINAISON TERRITORIALE DU VOLET AGRICOLE DU GPI

Le Ministre de l'Agriculture a désigné **Olivier Allain**, vice-président du conseil régional de Bretagne en charge de l'agriculture et de l'alimentation, **ambassadeur pour la déclinaison territoriale du volet agricole du grand plan d'investissement.**



Sa mission vise à faire connaître les outils et les financements mobilisables par les professionnels pour soutenir leur effort de transformation et contribuer à l'émergence de nouveaux projets.

Cet accompagnement doit se faire au plus près des territoires en aidant à identifier les porteurs de projets et en fédérant les parties prenantes concernées.

Pour ce faire, il participe à des réunions régionales afin de présenter le volet agricole du GPI et de promouvoir les orientations issues des États généraux de l'alimentation, qui ont permis de faire émerger cinq priorités transversales d'investissement :

- l'agroécologie et la réduction des intrants,
- le bien-être animal et la sécurité sanitaire des élevages,
- l'indépendance protéique,
- la production d'énergies renouvelables et les économies d'énergie,
- la santé des travailleurs et les conditions de travail.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : Préfet de La Réunion

4. DÉCLINAISON TERRITORIALE DU GPI À LA RÉUNION

Pour la déclinaison territoriale du GPI, Olivier Allain, ambassadeur du volet agricole du GPI sera à La Réunion le 24 et le 25 janvier 2019. Il sera accompagné de Vincent Steinmetz, ingénieur général du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER).

Deux réunions rassembleront les collectivités territoriales, les acteurs économiques et les opérateurs du GPI . Elles permettront de présenter les outils mis en œuvre et d'être à l'écoute des initiatives en cours et des besoins exprimés par les bénéficiaires.

Programme prévisionnel de M.Allain

jeudi 24 janvier 2019 à 14h : rencontre avec les opérateurs du GPI et la DAAF en préfecture

Présentation du dispositif GPI aux opérateurs. Séquence restreinte associant la DAAF, la préfecture (SGAR) et les opérateurs du GPI-volet agricole présents sur La Réunion : le groupe caisse des dépôts et des consignations, la BPIFrance, l'ADEME, l'office de l'eau, le conseil départemental, le conseil régional, l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut d'Émission des DOM (IEDOM).

vendredi 25 janvier 2019 (matinée) : visites de terrain

Visite de trois situations pouvant s'inscrire dans le GPI :

- une exploitation agricole située dans l'Ouest : présentation par l'ARIV du projet de développement d'un produit haut de gamme, le poulet bio.
- SICA viande pays présentation par l'ARIBEV de projets de développement structurant en agro-alimentaire.
- usine thermique du Gol ; émergence d'une filière bois-énergie à La Réunion : Albioma, ONF et acteurs de l'aval de la filière forêt-bois

vendredi 25 janvier 2019 de 14h30 à 15h : conférence de presse.

Salle de conférences du Crédit Agricole, parc Jean de Cambiaire à Saint-Denis

vendredi 25 janvier 2019 de 15h à 17h : rencontre avec l'ensemble des bénéficiaires potentiels du GPI

Réunion associant l'ensemble des bénéficiaires potentiels concernés par GPI-Volet agricole.

Objectif : présentation du dispositif aux acteurs économiques concernés et interaction avec les parties prenantes.

Déroulé :

- 1/ introduction de M. le Préfet
- 2/ intervention par les représentants du Conseil Départemental et du Conseil Régional
- 3/ présentation globale par Olivier Allain
- 4/ présentation détaillée par M. Steinmetz de chacun des trois axes
- 5/ conclusion M. Allain.

Un temps de questions/échanges est prévu après chaque présentation d'axe.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : Préfet de La Réunion